

Vous avez des compétences en animation voile et vous souhaitez évoluer dans la profession.

Vous souhaitez élargir vos fonctions vers l'enseignement, l'entraînement, la coordination, la formation de cadres, le DE-JEPS répondra à vos attentes.



Les fonctions visées par le DE-JEPS sont celles d'un coordonnateur et pilote d'actions. Son niveau d'intervention correspond à celui d'un agent de maîtrise (niveau III).

Il met à profit ses compétences pour encadrer et développer le projet de perfectionnement sportif de la structure.

Le DEJEPS est donc avant tout un technicien expert de l'activité voile lui permettant d'intervenir sur plusieurs champs de compétences :

- Il encadre et certifie les niveaux 4 et 5 FFV,
- Il entraîne des collectifs de sportifs à visée de compétition de grade 3,
- Il est le responsable pédagogique de la structure, grâce à sa maîtrise de la démarche d'enseignement : gestion de l'équipe occasionnelle d'encadrement, appui pour la déclinaison de l'offre-produit de la structure,
- Il sécurise des activités et assure pleinement la fonction de RTQ,
- Il est en charge d'un secteur d'activité dans une grosse structure (équipe, budget, logistique, production, promotion) ou peut assurer la fonction de directeur sur une petite structure (moins de 4 salariés),
- Il forme des moniteurs, AMV et bénévoles et peut accompagner des stagiaires de la formation professionnelle (BP-JEPS et DE-JEPS) dans l'entreprise (tuteur).

École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

Informations et Inscriptions au 02 97 30 30 43

secretariat.format@envsn.sports.gouv.fr - www.envsn.sports.gouv.fr